



Accident à 180 km/h sur une nationale

Par **vins28**, le **16/04/2015 à 10:28**

Bonjour,
Je suis jeune permis et j'ai provoqué un accident à environ 180 km/h, sur une nationale, et ma copine a été transportée à l'hôpital.
Je voudrais savoir les risques que j'encours, aux yeux de la loi.
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **16/04/2015 à 10:42**

Bonjour,
Dans quel état est votre copine ?
Date exacte de votre permis ?
Permis par AAC ou non ?
Pertes de points depuis l'obtention du permis ?
si oui, quand et combien ?

Par **vins28**, le **16/04/2015 à 11:40**

pour ma copine je ne sais pas ils ne veulent pas nous le dire pour l'instant, sa fais un peu moins de 2 de permis sans pertes de points et c'est le permis normal et non la conduite accompagner
merci de m'avoir répondu si vite

Par **vins28**, le **17/04/2015 à 02:03**

merci de m'avoir répondu je ne suis pas inquiet pour moi mais surtout pour ma femme donc si j'ai perdu mon permis nique j'aimerais bien mais soyez honnête please

Par **moisse**, le **17/04/2015** à **10:18**

Bonjour,
Quelle est donc votre question ?
Si vous pensez trouver ici des médecins par correspondance et boule de cristal, c'est raté.
En outre votre copine n'est pas votre femme, et il est vraisemblable que les médecins n'ont rien à vous déclarer, vous êtes sans aucun droit à connaître quoique ce soit sur son état de santé.
Vous vous moquez de perdre le permis de conduire, tant mieux car c'est certainement ce qui va survenir.